



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5927^e séance

Vendredi 27 juin 2008, à 10 h 15

New York

Provisoire

| | | |
|--------------------|---|-------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Khalilzad | (États-Unis d'Amérique) |
| <i>Membres :</i> | Afrique du Sud | M. Kumalo |
| | Belgique | M. Grauls |
| | Burkina Faso | M. Tiendrébéogo |
| | Chine | M. Liu Zhenmin |
| | Costa Rica | M. Urbina |
| | Croatie | M. Jurica |
| | Fédération de Russie | M. Churkin |
| | France | M. de Rivière |
| | Indonésie | M. Natalegawa |
| | Italie | M. Spatafora |
| | Jamahiriya arabe libyenne | M. Mubarak |
| | Panama | M. Suescum |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . | Sir John Sawers |
| | Viet Nam | M. Bui The Giang |

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M^{me} Lisa Buttenheim, Directrice de la Division Asie et Pacifique du Département des affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M^{me} Lisa Buttenheim, Directrice de la Division Asie et Pacifique du Département des affaires politiques, à qui je donne la parole.

M^{me} Buttenheim (*parle en anglais*) : Il y a eu une évolution positive, bien que précaire, au Moyen-Orient ce mois-ci. Pour d'autres questions, les progrès ont été insuffisants.

Je vais d'abord parler de la situation à l'intérieur et autour de Gaza. Grâce aux efforts déployés par l'Égypte ces derniers mois, les actes de violence ont cessé à 6 heures, le jeudi 19 juin. La participation active de l'Égypte témoigne du rôle actif joué par les pays de la région pour trouver des solutions diplomatiques aux problèmes de la région, ce dont nous nous félicitons vivement.

Le calme a régné pendant plusieurs jours, mais le 24 juin, des militants palestiniens ont tiré un obus de mortier et trois roquettes contre le sud d'Israël, faisant deux blessés parmi des civils israéliens. Le Jihad islamique a revendiqué la responsabilité des tirs de roquettes, déclarant qu'il ripostait au meurtre d'un de ses membres commis par les Forces de défense israéliennes (FDI) en Cisjordanie. Un agriculteur palestinien a en outre été blessé le 23 juin à Gaza par les tirs des FDI, et il a été indiqué qu'au cours d'un autre incident, un autre agriculteur a été blessé le 25 juin par les tirs des FDI. Le 25 juin, une autre

roquette a été tirée de Gaza vers Israël, et aujourd'hui, deux obus de mortier ont été tirés. En guise de riposte, Israël a fermé les postes frontière ces trois derniers jours.

Au cours de la période considérée, avant le cessez-le-feu, les militants palestiniens avaient tiré 125 roquettes et 149 obus de mortier sur Israël et sur les points de passage à Gaza. Ces incidents, ainsi que les affrontements avec les soldats des FDI opérant à Gaza, ont entraîné la mort d'un civil israélien et blessé 12 autres civils et 4 soldats des FDI. Le 12 juin, des tirs directs d'obus de mortier par des militants sur le point de passage d'Erez ont causé des dégâts considérables et provoqué la fermeture du terminal pendant plusieurs jours. Cette attaque a suivi une explosion à Gaza causée par des militants palestiniens, qui a entraîné la mort de 8 Palestiniens, dont un bébé de 4 mois, et fait 40 autres blessés, y compris 21 enfants. De même, avant le début du cessez-le-feu, les FDI ont mené 25 frappes aériennes et lancé plusieurs incursions terrestres dans la bande de Gaza. Trente Palestiniens, y compris au moins six civils, dont deux enfants, ont été tués et 53 autres, y compris au moins 25 civils, dont cinq enfants, ont été blessés.

Je réitère la condamnation, par l'ONU, de toutes les attaques délibérées ou aveugles contre des civils et les points de passage, ainsi que tout emploi disproportionné ou excessif de la force. Nous soulignons, comme le Quatuor l'a fait lorsqu'il s'est réuni à Berlin il y a trois jours, l'importance de respecter pleinement le calme.

Le Quatuor a noté qu'on ne trouverait une solution durable à la situation à Gaza que par des moyens pacifiques. Il a souligné qu'il était essentiel que la sécurité s'améliore tout autant pour les Palestiniens que pour les Israéliens et que chacun puisse retourner à la vie civile normale. Les conditions sont extrêmement graves et requièrent une attention urgente. Bien que nous jugions encourageante l'augmentation d'environ 30 % du nombre de camions de ravitaillement se rendant à Gaza entre les 22 et 24 juin, le type d'articles autorisés n'a pas changé. Comme je l'ai dit précédemment, le 25 juin, Israël a fermé tous les points de passage commerciaux en réaction aux tirs de roquettes du 24 juin et a prorogé la fermeture en réponse au tir de roquette d'il y a deux jours.

Des informations indiquent que du carburant industriel a été livré aujourd'hui; toutefois, en raison

des restrictions imposées à la livraison de carburant, la centrale électrique de Gaza ne fonctionne qu'à 70 % de sa capacité. Bien que les importations de carburant aient légèrement augmenté depuis la mi-mai, la fourniture de diesel et d'essence couvre respectivement 50 % et 13 % des besoins réels. En conséquence, on constate notamment des restrictions importantes imposées à la distribution d'eau, l'utilisation d'huile végétale comme carburant pour les véhicules, l'accumulation quotidienne de 600 tonnes d'ordures dans les rues et le déversement quotidien de 77 millions de litres d'eaux usées non traitées ou partiellement traitées dans la mer Méditerranée.

Le Quatuor a déclaré qu'il encourageait la fourniture constante et en quantités suffisantes de carburant à Gaza, ainsi que la reprise immédiate des projets des Nations Unies et d'autres donateurs, qui sont actuellement au point mort. Le Quatuor a en outre chargé son représentant Tony Blair d'élaborer d'urgence des mesures et d'en promouvoir la mise en œuvre, en concertation avec Israël et l'Autorité palestinienne, afin d'améliorer la situation à Gaza. Il espère également la réouverture durable et organisée des points de passage de Gaza, actuellement gérés par l'Autorité palestinienne, et s'est félicité de la disposition de l'Union européenne de reprendre sa mission de surveillance à Rafah conformément à l'Accord réglant les déplacements et le passage de 2005.

Nous encourageons les parties à poursuivre les discussions de façon intensive sous les auspices de l'Égypte, afin d'assurer la libération du soldat israélien capturé, Gilad Shalit. Une lettre adressée par Gilad Shalit à ses parents a été transmise par le Hamas aux représentants de l'ancien Président des États-Unis Jimmy Carter le 9 juin, mais le Comité international de la Croix-Rouge n'a toujours pas été autorisé à le rencontrer après deux années de captivité. Nous espérons également que la question des prisonniers palestiniens sera examinée sérieusement.

Nous aimerions appeler l'attention du Conseil sur la déclaration faite le 5 juin par le Président Abbas après de longues consultations internes, appelant à un dialogue national général, en vue de mettre en œuvre l'initiative du Yémen concernant la réunification palestinienne. Nous espérons que ce dialogue pourra préserver le calme à Gaza et assurer la réouverture durable des points de passage et que nous pourrions progresser vers l'objectif consistant à réunifier Gaza et

la Cisjordanie dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime.

Les efforts déployés pour faire progresser le processus d'Annapolis se sont poursuivis ce mois-ci. Le Premier Ministre Olmert et le Président Abbas se sont rencontrés le 2 juin, et les réunions se sont poursuivies entre les négociateurs principaux, la Ministre des affaires étrangères Livni et le négociateur palestinien Qoreï. La Secrétaire d'État des États-Unis Condolezza Rice a tenu une réunion trilatérale avec eux, lorsqu'elle s'est rendue dans la région les 15 et 16 juin, et également à Berlin il y a deux jours. Bien que des questions importantes soient examinées, il apparaît que des lacunes subsistent. Cependant, les parties sont attachées au processus et continuent de s'en tenir à la confidentialité qui a caractérisé leurs efforts jusqu'à présent. Le Quatuor s'est dit déterminé à encourager les parties à prendre et à mettre en œuvre les décisions difficiles nécessaires pour parvenir à un accord d'ici à la fin de 2008.

Lors de sa visite dans la région, la Secrétaire d'État Rice a également organisé une réunion trilatérale avec le Ministre de la défense d'Israël, M. Barak, et le Premier Ministre palestinien Fayyad pour examiner la mise en œuvre des engagements prévus dans la Feuille de route, ainsi que la poursuite des efforts pour améliorer la sécurité et faciliter les déplacements des Palestiniens en Cisjordanie.

Les activités de construction dans les colonies de peuplement israéliennes dans toute la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, se sont poursuivies pendant la période considérée, et de nouvelles activités ont été annoncées. Le Secrétaire général a souligné que la poursuite des activités de construction par le Gouvernement israélien dans les colonies situées sur le territoire palestinien occupé est contraire au droit international et aux engagements d'Israël au titre de la Feuille de route et du processus d'Annapolis. Il a exhorté Israël à tenir compte de l'appel du Quatuor, réaffirmé à Berlin, demandant le gel de toutes les activités de peuplement, y compris celles associées à la croissance naturelle, et le démantèlement des avant-postes établis depuis mars 2001. Nous demeurons également préoccupés par les incidents provoqués par la violence des colons.

Les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est restent fermées sur l'ordre des Israéliens. Les travaux de construction du mur à l'intérieur du territoire palestinien occupé, qui s'écartent de la Ligne verte et

contrevennent à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice, se poursuivent.

Les forces de sécurité palestiniennes ont continué de mener des opérations visant à désarmer et à arrêter des militants en Cisjordanie, conformément aux engagements prévus dans la Feuille de route. Le déploiement récent des forces de sécurité palestiniennes à Djénine a donné des résultats encourageants. À Naplouse, les forces de sécurité assurent l'ordre public. Les Palestiniens mènent également des opérations de sécurité ailleurs en Cisjordanie. La communauté internationale a proposé son appui pour le développement ultérieur du secteur de la sécurité et du système judiciaire palestiniens le 24 juin, à la conférence de Berlin sur la sécurité des civils palestiniens et l'état de droit, organisée par l'Allemagne.

Il est également encourageant de constater qu'Israël a facilité la réouverture de 12 postes de police palestiniens sur le total de 20 postes convenu en mai; par ailleurs, Israël a accepté d'amnistier 14 membres de la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa, qui sont détenus et placés sous surveillance palestinienne. Cela étant, nous relevons avec préoccupation une incursion des FDI à Naplouse le 24 juin, qui a été lancée sans en avoir averti au préalable les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne déployées dans le secteur et qui a fait deux morts du côté palestinien, dont un membre du Jihad islamique. Les meilleurs résultats obtenus par les Palestiniens en matière de sécurité ne seront durables que grâce à une coopération intensifiée entre les Israéliens et les Palestiniens en vue d'aider les Palestiniens à s'acquitter de leurs obligations en matière de sécurité, notamment la réduction des incursions israéliennes dans des secteurs où les forces palestiniennes sont présentes et la fourniture sans entrave d'une assistance en matière de sécurité à l'Autorité palestinienne, comme le Quatuor le demande.

En Cisjordanie, trois Palestiniens, dont un militant présumé, ont été tués par les FDI et 126 autres, dont 17 enfants, ont été blessés pendant la période examinée.

Le représentant du Quatuor, Tony Blair, continue d'assurer le suivi de l'ensemble des mesures qu'il a annoncées en mai en vue de faciliter la circulation des personnes et des biens et de promouvoir la croissance de l'économie palestinienne.

Depuis le début du mois de juin, les FDI ont levé une vingtaine d'obstacles à la circulation et en ont établi deux nouveaux. À l'exception d'un seul, qui bloquait l'accès à la route principale d'un village palestinien à Hébron, il s'est avéré que les obstacles levés étaient de moindre importance ou n'en avaient aucune. Le nombre total d'obstacles en Cisjordanie est d'environ 602.

De nouvelles procédures appliquées à la circulation des organismes des Nations Unies en Cisjordanie, y compris la fouille de biens appartenant aux Nations Unies, le refus d'accepter les documents d'identité des Nations Unies et l'obligation imposée au personnel palestinien des Nations Unies de traverser les points de passage à pied, causent de plus en plus de préoccupations opérationnelles à notre personnel sur le terrain. À Gaza, l'UNRWA et d'autres institutions des Nations Unies sont confrontés, dans leurs opérations, à de considérables difficultés. L'UNRWA par exemple, négocie à l'heure actuelle l'entrée de papier destiné à la fabrication de manuels scolaires.

S'agissant de la situation économique dans l'Autorité palestinienne, le Gouvernement du Premier Ministre Fayyad a mis en place un régime fiscal bien surveillé et strictement contrôlé. Pourtant, les deux hypothèses fondamentales qui sous-tendent le cadre macroéconomique – à savoir un assouplissement des restrictions imposées à la circulation et à l'accès d'une part, et le taux d'exécution des projets financés par des donateurs de l'autre – n'ont pas été examinées suffisamment rapidement. Ainsi, les attentes macroéconomiques pourraient devoir être revues à la baisse. En ce qui concerne les recettes, un retard injustifié dans le transfert par Israël des recettes qu'il a levées au nom de l'Autorité palestinienne en mai, ainsi qu'une déduction décidée de manière unilatérale, ont abouti à un report du paiement des salaires et compliqué la planification budgétaire de l'Autorité palestinienne.

Il est crucial que les pays intensifient leurs engagements et transforment certaines des promesses faites à la conférence internationale des donateurs de Paris, qui s'est tenue en décembre, en un soutien budgétaire concret. Cela a été souligné à Berlin par le Quatuor, qui considère la prochaine réunion du Comité de liaison ad hoc, qui doit avoir lieu ici à New York le 22 septembre, comme une occasion de dresser le bilan des progrès réalisés.

Les pourparlers indirects entre Israël et la Syrie, avec la médiation de la Turquie, se sont poursuivis au cours de ce mois, avec un nouveau cycle de consultations en Turquie. Le Coordonnateur spécial Serry se trouvait hier à Ankara et il se rendra demain à Damas pour souligner que l'Organisation des Nations Unies appuie et encourage ces efforts importants réalisés sur la voie de la paix dans la région, et dont s'est félicité le Quatuor à Berlin.

J'en viens maintenant au Liban. Sous la houlette du Premier Ministre désigné Siniora, les dirigeants libanais poursuivent le processus de formation d'un gouvernement d'unité nationale, tel que convenu à Doha. Le processus est lent, mais nous espérons que l'on parviendra bientôt à un accord sur la composition du Gouvernement libanais, qui permettra aux institutions constitutionnelles nationales de fonctionner à nouveau pleinement et de faire prévaloir un climat de réconciliation nationale durable.

Les incidents regrettables de ces derniers jours ont montré combien il est nécessaire que les dirigeants du Liban veillent à l'application de l'Accord de Doha. Des échanges de tirs nourris ont eu lieu entre partisans du Gouvernement et de l'opposition dans la vallée de la Bekaa dans les régions, d'Aley et de Batroun et à Tripoli, où 10 personnes ont été tuées les 22 et 23 juin. L'on a également constaté une multiplication des incidents à l'intérieur et autour des camps de réfugiés palestiniens. Le 31 mai, non loin de l'entrée du camp de réfugié de Nahr al-Bared, une explosion a ciblé une position de l'armée libanaise, causant la mort d'un soldat.

Au cours du mois écoulé, la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est demeurée généralement calme. La FINUL et les Forces armées libanaises ont poursuivi des activités opérationnelles coordonnées dans l'ensemble de la région située au sud du Litani. On espère que l'élection du Président Sleiman et la formation d'un gouvernement d'unité nationale auront un impact positif sur la situation en matière de sécurité de manière générale, et qu'ils constitueront le projet stratégique et l'appui nécessaires aux activités des Forces armées libanaises dans la région, y compris leur coopération avec la FINUL.

La FINUL continue d'enregistrer un nombre important de violations presque quotidiennes de l'espace aérien par Israël, violations qui seront abordées dans le prochain rapport du Secrétaire général

sur la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

Une conférence internationale consacrée à la reconstruction du camp de réfugiés de Nahr al-Bared s'est tenue le 23 juin à Vienne; les donateurs s'y sont engagés à fournir un montant initial de 112 millions de dollars. Dans sa déclaration à la conférence, le Secrétaire général a encouragé le Gouvernement libanais à poursuivre les efforts louables qu'il déploie depuis 2005 pour améliorer les conditions de vie des réfugiés palestiniens. Il a souligné la nécessité de parvenir à une solution juste et équitable à la question des réfugiés palestiniens au Liban et ailleurs, dans le cadre d'un processus de paix global au Moyen-Orient. Nous remercions le Gouvernement autrichien d'avoir accueilli cette conférence, ainsi que tous les donateurs qui ont à ce jour versé des contributions et fait montre de générosité, et nous invitons tous les autres à demeurer engagés dans le processus de reconstruction.

Il est évident que des progrès ont été accomplis sur plusieurs fronts par rapport à la situation qui régnait il y a 12 mois. Le but d'Annapolis demeure l'obtention d'un accord de paix d'ici à la fin de l'année, et les parties et la communauté internationale y restent attachées. Nous nous félicitons également du cessez-le-feu à Gaza, qui doit se poursuivre et être consolidé durant la même période.

Pour faire de ces possibilités, fragiles mais bien réelles, de véritables progrès, les négociations bilatérales doivent trouver un terrain d'entente s'agissant des principales questions. Il faut intensifier les mesures visant à appuyer l'Autorité palestinienne et l'économie palestinienne en Cisjordanie; et, pour cela il faut que les donateurs honorent leurs promesses d'appui budgétaire et qu'Israël assouplisse les bouclages. Des mesures doivent être prises pour honorer les obligations découlant de la Feuille de route, en particulier un gel des colonies de peuplement par Israël. Les efforts déployés par les Palestiniens en matière de sécurité et de réforme doivent se poursuivre et bénéficier d'un appui. Toutes les parties prenantes doivent respecter le calme à Gaza, et y contribuer en améliorant les conditions socioéconomiques et en déployant des efforts pour régler les questions en suspens pour que l'on puisse procéder à une réouverture ordonnée des points de passage qui sont sous la supervision de l'Autorité palestinienne. Le dialogue interne à cette fin, et dans un contexte plus large, doit être encouragé.

Enfin, je voudrais une fois encore confirmer le fait que l'ONU demeure attachée à l'objectif d'une cessation de l'occupation qui a commencé en 1967, à la création d'un État palestinien souverain, viable et démocratique vivant côte à côte avec Israël, et à la réalisation d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002) et 1515 (2003) du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Buttenheim de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.